

AGRIGERM 1510 N/E75

DÉSINFECTANT POUR ÉLEVAGE INTENSIF - HORTICULTURE - MARAÎCHAGE -
AGROALIMENTAIRE - DOMAINE MEDICAL
UTILISATION À PARTIR DE 0,27% - SANS FORMOL
BIOCIDE TP 2-3-4



AVANTAGES

- Désinfectant à très large spectre d'activité : bactéricide, fongicide, virucide.
- Désinfectant sans formol. Virucide à partir de 1,10 % : très économique.
- Agit rapidement.
- Efficace en présence d'eau dure.
- Efficace à très faible dosage.
- Actif et testé en condition de saleté : efficace dans toutes les conditions.
- N'entraîne aucune accoutumance : sécurité des résultats.
- Matières actives notifiées au titre du règlement biocide européen 528/2012.
- Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008 de l'agriculture biologique.
- Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié relatif aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (rinçage obligatoire si contact alimentaire).

UTILISATION

- Désinfection des bâtiments d'élevages, des pédiluves et rotoluves
- Pour tous les élevages terrestres : volailles de chair et pondeuses, lapins, porcs, bovins, ovins, caprins, chevaux...
- Productions horticoles, maraîchères, arboricultures, cultures (champignons ...), serres, tunnels, structures, matériels de récoltes...
- Pour les industries agroalimentaires : industrie VITI-VINI, production laitière, viande, boisson, transformation, chambre froide, chambre de conservation, matériels et surfaces, intérieurs de cuves, canalisations, matériels de découpe...
- Comme décontaminant, désinfectant des surfaces dans le domaine médical et paramédical, les maisons de retraite, les collectivités, les locaux communs.

- Désinfection des surfaces après nettoyage : matériels, véhicules, bâtiments ...

MODE D'EMPLOI

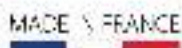
- Pour surfaces, matériels, équipements :
 - Diluer dans de l'eau (froide ou chaude), par pulvérisation, circulaire ou trempage.
 - La concentration varie de 0,27% à 2,74% selon le résultat recherché.
 - En désinfection par voie aérienne, utiliser une concentration de 1,63ml/m³ (bactéricidie) et 4,54ml/m³ (fongicide).
 - Respecter un temps d'action de 5 minutes en bactéricidie, 15 minutes en fongicide et 30 minutes en virucidie.
- Pour la désinfection des bâtiments en élevage et culture maraîchère, horticole : ne pas rincer.
- Pédiluves et rotoluves : solution d'AGRIGERM 1510 N/E75 à 1,34 % qu'il faut renouveler régulièrement.
- Pour les surfaces destinées à rentrer en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau et contrôler l'élimination du produit avec nos tests (OUTILS HACCP).

CARACTERISTIQUES

- Liquide limpide, rouge, moussant. Parfum Eucalyptus pour AGRIGERM 1510 E75 / Neutre pour AGRIGERM 1510 N75.
- Conforme aux normes AFNOR T72300 (bactéricide eau dure et protéine), 72180 (virucide), 72 281 (désinfection par voie aérienne, en bactéricidie et fongicide), EN 1276 (bactéricide), EN 1650 (fongicide), EN 14349 (bactéricide), EN 1656 (bactéricide), EN 1657 (levuricide), EN 14675 (virucide) et EN 13697 (bactéricide et levuricide).
- Notamment actif sur : Virus Influenza Aviaire H5N1/H7N1 à 0,14% en 120 minutes, à 0,34% en 60 minutes et 0,67% en 15 minutes, Virus d'Aujeszki à 0,27%, virus de Newcastle à 0,67%, virus de Gumboro à 0,30%, enterovirus bovin de type 1 à 1,07%.
- Egalement actif sur Rhodococcus equi à 0,14% pour 30 minutes de contact à 10°C.

USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par notre laboratoire à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages et aux dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit. La FDS de ce produit est disponible gratuitement sur notre site internet.

Photos non contractuelles 04-07-2017



Laboratoires Céetal - CS 10039 - 42001 Saint-Étienne - FRANCE
Tél. : +33 4 77 49 46 70 Fax : +33 4 77 49 46 71

www.ceetal.com



